

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 26 (1929)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

N° 1

JANVIER 1929

SOMMAIRE — Avis administratif. — Appel à l'entr'aide. — 1929, par SCHUMACHER. — Réflexions sur l'hivernage, par ULR. GUBLER. — A propos du traitement de l'acariose. — Encore deux mots, par MARGUERAT. — Les guêpes, par R. HEYRAUD. — Vermine de l'obscurité. — Dans mon rucher, par G. N. — Elevage de reines, par G. HAARL. — Elevage des reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite), par ASPREA. — Simple constatation, par Georges SCHMID. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Au-dessus du glacier (suite et fin), par BERTHOUSOZ. — Congrès de l'Apis-Club, à Genève et à Berne (suite et fin), par le Dr G.-F. JAUBERT. — Questions. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliothèque. — Bibliographie. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

AVIS

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de leur section tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).

AVIS ADMINISTRATIF

Les abonnés qui ne reçoivent pas le *Bulletin*, avant le 10 du mois, sont instamment priés d'adresser leur réclamation directement au soussigné. Une réclamation tardive, dépassant le mois ne peut être admise qu'exceptionnellement.

Aucune demande de changement d'adresse ne sera exécutée si elle n'est accompagnée du versement de 0.35 cent. par compte de chèques II 1480. Indiquer sur le talon du chèque l'ancienne et la nouvelle adresse. Les changements faits par la poste ne peuvent être pris en considération, vu les frais que cause à l'administration du *Bulletin*, l'impression de la nouvelle adresse.

Le catalogue de la Bibliothèque est à disposition contre versement de 0.35 cent. à notre compte de chèques.

Schumacher.

APPEL A L'ENTRAÏDE

Le résultat jusqu'ici a été fort beau, mais la situation de la famille en question est digne de toute votre attention et de votre générosité. Nous constatons que sur 3400 membres environ, 80 seulement ont envoyé leur obole petite ou grande. Sur 32 sections ou groupements, 8 seulement ont répondu à un appel que tous appuieraient s'ils avaient connaissance de la situation. Nous ne pouvons donner ici le détail, chacun comprendra notre discrétion. Nous comptons donc que parmi toutes les dépenses faites à l'occasion des fêtes, on voudra bien consacrer une fraction de kilo de miel à cette œuvre de bonne solidarité apicole. Nous sommes placés pour savoir combien nombreux sont les appels à la bourse tous ces temps-ci, mais nous vous demandons de bien commencer l'année par un acte de « bienveillance parmi les hommes ».

Schumacher.

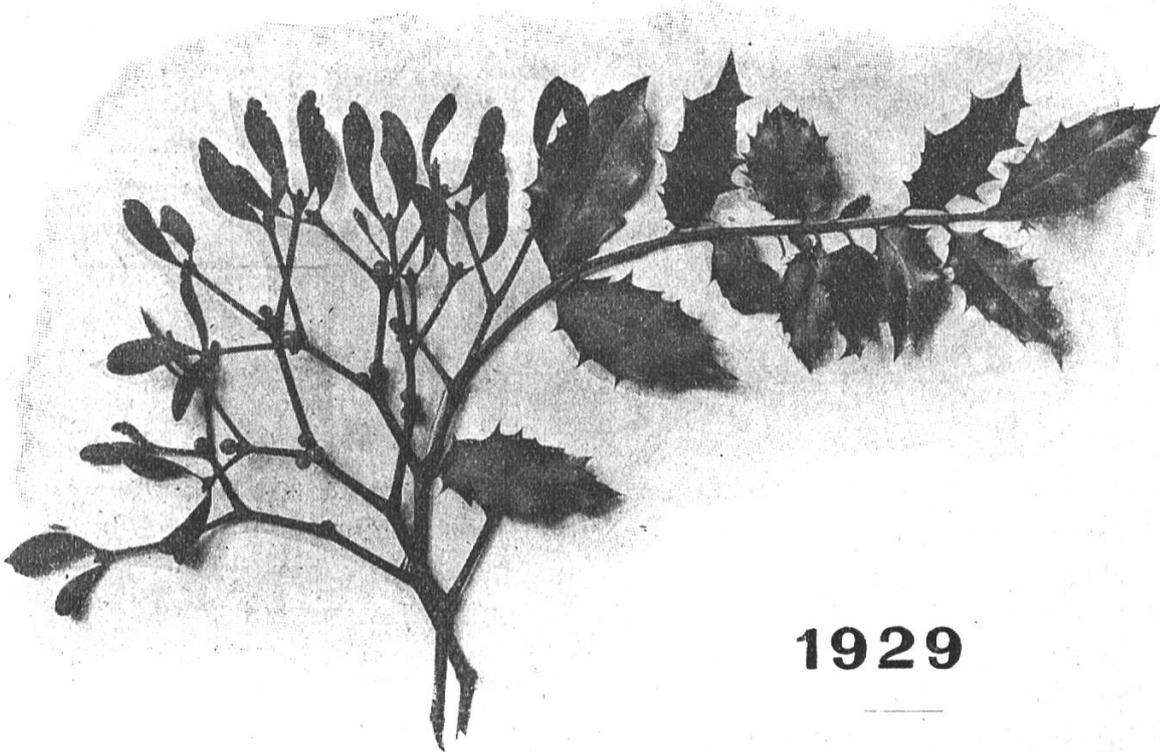
LISTE DES DONNÉS

Total au 22 novembre : fr. 710.50.

Suite des dons : MM. Olloz-Testuz, Aigle, fr. 3 ; Morier-Genoud, Châteaux-d'Oex, fr. 5 ; Pierre Loye, Sierre, fr. 20 ; Schwarz, Bellelay, fr. 2 ; Vonlanthen, Motiers, fr. 2 ; Martin, Echandens, fr. 5 ; Gafner, Dombresson, fr. 7 ; Favrat, Epalinges, fr. 5 ; Société genevoise, fr. 50 ; Sylvie Borloz, Huémoz, fr. 5 ; Zwahlen, La Sarraz, fr. 5 ; Valet, Morges, fr. 5 ; Fontannaz, la Sarraz, fr. 5 ; Simond, Givrins, fr. 5 ; Section de Lucens, fr. 15 ; Cathélaz, Lausanne, fr. 3 ; Etienne, Chaux-de-Fonds, fr. 5 ; Chavan, La Conversion, fr. 2 ; Arthur Warnery, Etoy, fr. 10 ; Roch, Pont de la Morge, fr. 10 ; Abbet, Orsières, fr. 10 ; Anonyme,

Aclens, fr. 5 ; Section de Lausanne, fr. 30 ; Jaccaud, Cugy, fr. 5 ; Section de la Basse-Broye, fr. 60 ; Mayor, Prilly, fr. 10 ; Oulevey, Grandcour, fr. 2 ; Gilomen, Vouvry, fr. 5 ; Dr. Rotschy, Cartigny, fr. 10 ; Dr. Morgenthaler, Liebefeld, fr. 20 ; Marguerat, Chêne-Bougeries, fr. 10 ; Anonyme, Corcelles (Neuchâtel), fr. 12 ; S. Derivaz, Gondo, fr. 5 ; Pierre Haesler, Neuchâtel, fr. 5 ; Gisiger, Berlincourt, fr. 1 ; Grobet Magnenat, Prilly, fr. 5. Total au 20 décembre, fr. 1074.50.

Nos plus vifs remerciements à tous ces donateurs.



1929

Nos vœux les plus cordiaux, les plus chaleureux à tous nos lecteurs, à nos collaborateurs fidèles ou occasionnels, à toutes vos familles. Que l'année nouvelle vous retrouve tous vaillants et pleins d'espoir, malgré les déceptions passées. Dans une scène bien connue de l'Évangile, le pêcheur Simon dit à Jésus : « Nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre » et notre Seigneur lui dit : « Avance en pleine eau et jette encore le filet... » Vous connaissez la suite, la pêche magnifique qu'ils firent. Eh, bien nous aussi, après plusieurs années de maigre récolte, nous voulons encore jeter le filet en pleine eau. Bon nombre (plus de trois cents) de nos collègues ont abandonné notre société. Que les fidèles serrent les rangs et tiennent ferme, nous sommes encore assez nombreux pour former une belle cohorte qui garde, chevillés au corps, la passion, l'enthousiasme pour notre abeille encore et toujours pleine de mystères les plus attachants. Elle viendra, la pêche magnifique qui récompensera la persévérance de ceux qui auront eu confiance et courage, malgré tout.

Je n'ai encore qu'un conseil à vous donner, mes chers débutants, pour ce mois de janvier : c'est de continuer à surveiller la parfaite tranquillité de vos ruches. Pour le moment elles n'ont pas besoin d'autre chose, mais ne l'oubliez pas. Jusqu'ici l'hivernage doit être bon, il y a eu des sorties de purification et dès lors, un froid régulier, sans trop de sautes de température maintient le groupe compact. Pour vous mettre bien au courant des conditions d'hivernage d'une colonie, je redonne plus loin le travail concis et précis de notre vénéré et regretté U. Gubler. On ne saurait mieux dire en peu de mots. Retenez bien tous ces détails et soit pour cet hiver soit pour les prochains, vous saurez ce qu'il y a à faire.

Encore une fois tous mes vœux et n'oubliez pas de réserver au rédacteur un peu de votre bienveillance et toute votre indulgence.

Daillens, 17 décembre.

Schumacher.

RÉFLEXIONS SUR L'HIVERNAGE

Ami lecteur, n'as-tu jamais été frappé de la contradiction qui existe dans les conseils qu'on te donne pour l'hivernage de tes ruches à miel ? Berlepsch trouvait que les abeilles avaient besoin de très peu d'air en hiver et il cite à l'appui le fait suivant : « Gunther avait enterré, pendant l'hiver 1857-58, un panier peuplé dans son jardin ; pour que l'air ne puisse pas pénétrer, il avait serré solidement la terre tout autour et, quatre mois après, il a trouvé la population en parfaite santé ! » D'autres sont d'avis que nos bestioles, pour bien hiverner, ont besoin d'une bonne ventilation. Dans la Suisse allemande, on conseille de doubler les plateaux des ruches ; en France, on pratique dans cette planche une ouverture de 7 mm. sur 7, qu'on ferme seulement avec une grille pour empêcher les abeilles de sortir et Layens recommande de soulever en hiver le corps de ruche au-dessus du plateau au moyen de cales de 5 mm. d'épaisseur. Les uns calfeutrent hermétiquement le dessus des caisses, les autres mettent sur les cadres des matelas qui laissent passer les vapeurs. Il y en a qui laissent toute la bâtisse dans leurs ruches pendant l'hiver, tandis que d'autres prétendent qu'il faut ôter tous les rayons qui ne sont pas occupés. Et tous, malgré ces divergences, prétendent que leur hivernage ne laisse guère à désirer ! Mais ces faits ne prouvent-ils pas plutôt que nos petites bêtes ont une faculté d'accommodation tellement étonnante qu'elles savent se plier à tous les caprices de l'homme ?

Examinons donc un peu cette grave question, allons demander à la principale intéressée ce qui lui convient le mieux :

Une abeille isolée ne supporte pas longtemps une température de 7 à 8 degrés, en très peu de temps, elle s'engourdit et meurt. Elle est incapable de produire assez de chaleur pour remplacer celle qu'elle perd continuellement dans l'air ambiant. A l'approche de l'hiver, instinctivement nos bestioles se rapprochent sur les parties vides des rayons du centre de la ruche, et à mesure que le froid devient plus vif elles se serrent les unes contre les autres, occupant ainsi non seulement les intervalles entre les rayons, mais aussi les cellules. La séparation par les rayons est ainsi plus apparente que réelle, vu qu'il n'y a, entre les occupants des différentes ruelles, que le fond extrêmement mince des cellules. Alors, si l'une des 20 ou 30,000 abeilles qui peuplent une de nos ruches produit seulement un petit peu plus de chaleur qu'il ne lui en faut pour maintenir la vie dans son corps, il leur est possible de maintenir dans le groupe une température qui se rapproche sensiblement de celle qui y existe en été. Aussi le thermomètre, introduit au centre du groupe, indique-t-il constamment 20 à 30 degrés. Mais il est évident que plus le nombre d'abeilles d'une colonie est restreint, plus le travail de chacune en particulier sera grand ; dans une ruche occupée par 30,000, chacune aura trois fois moins de chaleur à produire que dans une colonie qui ne se compose que de 10,000. Dans cette dernière, les abeilles seront au printemps beaucoup plus fatiguées, épuisées que dans la première, qui aura alors une armée forte et bien reposée. Et d'ailleurs une ruchée de 30,000 habitants aura consommé beaucoup moins que trois colonies de 10,000 chacune.

Ce n'est donc que bien unies à l'ensemble que l'existence de ces petites créatures est assurée ; aussitôt que l'une d'elles quitte le groupe et qu'elle ne parvient plus à le rejoindre, elle est perdue. A chaque dérangement causé par une raison quelconque, une ou plusieurs de ces pauvrettes se détachent de la masse et en deviennent le plus souvent les victimes. Cela nous explique pourquoi les ruches qui sont toujours agitées (parce qu'elles sont sans reine ou qu'elles manquent d'eau ou d'air) ont au printemps beaucoup plus de mortes que celles qui sont restées tranquilles.

Dans nos Dadant, le groupe s'établit généralement dans le nid à couvain, près du trou de vol, la nourriture se trouvant au-dessus et derrière. Les vieilles abeilles du bord, étant le plus près des provisions, font alors comme en été le service de pourvoyeuses ; elles puisent le miel dans les réserves et le transmettent à leurs compagnes

de l'intérieur. Celles-ci, probablement les plus jeunes, partant les plus vigoureuses, avec leur force d'absorption plus grande, plus rapide, produisent aussi plus de chaleur et elles sont capables d'en fournir à celles du dehors, qui en perdent plus qu'elles n'en produisent. Cette perte se fait de trois manières :

1° Par conduction.

2° Par rayonnement.

3° Par les courants d'air, et l'apiculteur doit compter avec ces trois facteurs ; heureusement là, la nature lui vient en aide.

1° La cire est très mauvais conducteur, plus mauvais que le bois même ; pour cette raison, il est avantageux de laisser pendant l'hiver assez de bâtisse dans la ruche, pour que le groupe d'abeilles ne touche pas la planche de partition, mais qu'il soit protégé encore par un ou deux rayons. Une bonne population occupe au moins 5 rayons ; on ne pourrait donc en laisser moins de 7. Ces 7 rayons demandent une largeur de 7×35 ou 245 millimètres, et il est évident que tout système de ruches qui n'a pas cette dimension n'est guère rationnel.

2° La cire est de tous les corps celui qui laisse le moins passer la chaleur rayonnante, et d'ailleurs la conformation des gâteaux est telle que les rayons de chaleur sont continuellement renvoyés d'une cellule à l'autre vis-à-vis, de sorte qu'il y a de cette manière le moins de perte possible ; cela nous explique pourquoi des ruches ayant perdu par accident leur chapiteau et étant donc complètement découvertes ont pu rester exposées ainsi pendant assez longtemps au plus grand froid sans succomber. Et c'est dans cette matière si admirablement appropriée que la Providence a taillé l'habit de nos braves petites bêtes.

3° Le courant d'air est peut-être l'ennemi le plus perfide de nos abeilles, celui qui fait le plus de victimes en hiver. Chacun sait qu'on supporte plus facilement 10 et même 15 degrés de froid par un temps calme que 5 ou 6 degrés par la bise. Quand le vent souffle, la couche d'air, qui nous entoure et qui est déjà un peu tempérée par notre corps est continuellement emportée et remplacée par une plus froide, tandis que si l'atmosphère est tranquille ce changement s'opère lentement, insensiblement. On comprend alors qu'un être aussi délicat que l'abeille doit souffrir de chaque courant froid. C'est pour se préserver des courants d'air qu'elle se retire en hiver entre les rayons, là elle est le mieux à l'abri. Mais souvent il lui est impossible de faire cette retraite ; si l'apiculteur par un surcroît de sollicitude, a si copieusement nourri que tous les rayons sont garnis de

sirop jusqu'au bas, les pauvrettes sont forcées de faire la grappe au-dessous des bâtisses près du plateau. Alors, semblables à un homme sans vêtements, elles sont exposées directement aux courants froids qui entrent par le trou de vol et il ne faut pas s'étonner que dans ces conditions l'hivernage se fasse mal ; c'est l'abondance qui les perd.

Le résultat n'est pas meilleur quand les rayons qui longent le groupe sont vides et que toutes les provisions se trouvent dans ceux qui sont à côté ; cela arrive souvent quand l'apiculteur ne fait pas une revision à fond en automne et qu'il se laisse tromper par les réserves placées à gauche et à droite du nid. Alors les abeilles sont bien abritées, mais, ne pouvant se déplacer, elles sont destinées à mourir de faim au milieu des provisions. Si on a des ruches dans un endroit mal abrité, les trous de vol tournés au nord, on sera obligé de les abriter en temps de bise ; les rayons, dans nos Dadant, donnant dans ce cas libre accès au perfide courant, les bâtisses méritent alors réellement le nom de froides.

Si, comme nous venons de le voir, l'abeille redoute les courants, il lui faut cependant de l'air pour respirer. Par ses trachées, elle aspire l'air et met l'oxygène en contact avec le carbone et l'hydrogène du sang pour les transformer en acide carbonique et en vapeur d'eau. Ces deux corps ont besoin d'être évacués de la ruche ; les molécules de l'acide carbonique étant extrêmement mobiles s'échappent facilement, soit par les pores de la caisse, soit surtout par le trou de vol. La vapeur d'eau, très légère, reste suspendue dans l'air et demande une issue plutôt par le haut. Si cela ne peut pas se faire, comme c'est le cas dans une ruche bien calfeutrée, les vapeurs sont condensées par l'air froid qui est aspiré par le trou de vol d'autant plus activement que la différence est grande entre la température de la ruche et le dehors. Les gouttes formées par cette condensation se déposent alors sur les parois, le plateau, les rayons inoccupés, et produisent à la longue la moisissure. Pour empêcher cela, nous couvrons nos cadres d'un matelas qui laisse passer la vapeur sans établir un courant d'air. Le fait suivant illustre bien ce que nous venons de dire : M. Göldi avait placé le 10 janvier, sur le matelas d'une ruche, une planche ; le 20, il remarquait sur le carton¹, en dehors du siège des abeilles, dix grosses gouttes d'eau. La planche avait empêché la sortie de la vapeur, car M. Göldi l'ayant enlevée, le car-

¹ Le carton que l'on met sur le plateau en hiver pour surveiller plus facilement ce qui se passe dans la ruche.

ton s'est trouvé complètement sec le 30 janvier ; c'est là une expérience que chacun peut vérifier facilement.

De ce qui précède il résulte qu'une ruche, pour bien hiverner, a besoin :

qu'il y ait un nombre d'abeilles assez grand pour pouvoir maintenir sans trop d'efforts la température normale dans le groupe ;

que la tranquillité ne soit troublée ni par une cause extérieure (secousse, oiseaux, chats, etc.) ni par une cause intérieure (faute de reine, manque d'eau, d'air) ;

qu'il y ait, à l'endroit du groupe, assez de cellules vides pour permettre à toutes les abeilles de se cacher dans les plis du manteau ;

qu'il y ait assez de bonne nourriture à proximité immédiate au-dessus et à côté du groupe ;

que les abeilles ne soient pas exposées aux courants d'air, mais que les vapeurs produites puissent s'échapper par le haut.

Ulr. Gubler.

A PROPOS DU TRAITEMENT DE L'ACARIOSE

M. le Dr Morgenthaler nous écrit :

Lors de l'assemblée de l'Apis-Club, à La Rippe, M. Berger, inspecteur à Mont-sur-Rolle, a résumé les impressions des auditeurs en disant : « Après la conférence du Dr Morgenthaler, nous étions fort abattus. Après le travail de M. Angelloz, nos figures se sont éclairées. Et enfin l'exposé de M. Illingworth a fait de nous des hommes heureux ». En effet le traitement décrit par M. Illingworth selon la méthode de Frow a produit chez tous les assistants une profonde impression. La preuve en est, entre autres, le compte-rendu de la séance de la Section de Nyon, page 414 du *Bulletin*, où nous lisons « que les apiculteurs de la Section de Nyon sont décidés à traiter sans aucun retard toutes les ruchées de la contrée au « Safrol ».

Au risque de passer pour un pessimiste inguérissable, je voudrais cependant rappeler que toute la question des traitements de l'acariose est encore dans la phase des essais. A mon avis, on ne devrait pas faire à ce sujet une recommandation générale avant d'avoir éprouvé d'une façon précise et minutieuse les effets de ce traitement. Les essais faits en Angleterre donnent certainement de l'espoir, mais la période de ces essais est encore beaucoup trop courte pour en tirer une conclusion absolument certaine. Ceux qui ont travaillé dans le rucher d'expériences de M. Paréaz savent que dans beaucoup de colonies l'infection reste stationnaire pendant un certain temps ou

même recule, même sans traitement aucun. Pour arriver à un résultat certain, il faut des essais répétés, bien préparés et pratiqués pendant plusieurs années. Les apiculteurs ne sauraient être assez reconnaissants envers MM. Courvoisier et Paréaz pour tout le travail persévérant que ces Messieurs fournissent. D'autre part c'est avec le plus grand plaisir que j'apprends que des inspecteurs cantonaux introduisent ce traitement avec circonspection.

Nous devons nous attendre à ce que ce traitement de Frow ne produise peut-être pas tout l'effet attendu. Mais ce n'est pas cela seulement qui m'a poussé à écrire cet article. Je crains davantage en effet que l'on nuise par ce traitement appliqué en hiver à l'état général de santé des colonies. Les abeilles seront excitées par les émanations de gaz et consommeront davantage. Si donc il ne survenait pas des journées ensoleillées permettant des sorties... et le soulagement des intestins des abeilles, ces colonies risqueraient fort de périr non par l'acariose, mais plus sûrement par la dysenterie. Nous serons très impatient de connaître le résultat de l'hivernage chez ces colonies traitées. En tout cas je me permets de rappeler très vivement l'avertissement que donnait M. Marguerat dans son excellent article, page 388 du *Bulletin* en disant : « que seules des personnes très qualifiées doivent se risquer à tenter ce traitement ». Je félicite M. Marguerat pour la modification qu'il a introduite au traitement de Frow, modification qui me paraît très pratique.

En tout cas ne nous réjouissons pas trop tôt de la disparition du danger de l'acariose, la victoire n'est pas encore remportée.

Trad. *Schumacher*.

ENCORE DEUX MOTS

Mon article « Apiculteurs, attention ! » avait surtout pour but de mettre mes collègues en garde contre le pillage résultant de l'application du traitement de Crow.

Les doses que j'ai indiquées sont celles appliquées en Angleterre. Comme la ruche anglaise est plus petite que la nôtre, nous devons employer les quantités suivantes : pour traitement de trois jours consécutifs : D.-B. et D.-T. 4 cm³, D.-T. 13 cadres 4,5 cm³. Pour le traitement fait en deux fois : avec intervalle de deux jours : D.-B. et D.-T. 6,5 cm³, D.-T. 13 cadres 7,5 cm³.

J'ai lu avec un certain étonnement, dans le *Bulletin* de décembre dernier, le compte rendu de la séance que la Section de Nyon a tenue

à La Rippe. Je suppose que les paroles de MM. Courvoisier et Painhard ont été mal interprétées par le rapporteur.

Le salicylate de méthyle n'a pas encore, que je sache, été essayé à Genève, sauf pour une ruche, dans laquelle M. Painhard a placé un flacon du remède cet automne. En outre les essais tentés par M. Angelloz, en France, ne sont pas encore très concluants.

Le traitement est basé sur l'hypothèse que l'acare, dans ses migrations, est guidé par l'odeur « sui generis » qu'exhalent les trachées des abeilles. En mettant dans la ruche une odeur étrangère forte, les acares seraient déroutés et ne trouveraient plus l'entrée des trachées. La guérison aurait lieu après cinq à six semaines de traitement, alors que toutes les abeilles malades auraient été remplacées par une nouvelle génération. Le traitement, dans ces conditions, ne peut être appliqué que dans les mois d'avril, mai, juin et une partie de juillet, puisqu'on admet que des abeilles nées les derniers jours de ce mois peuvent passer l'hiver. Avec l'emploi du salicylate de méthyle, le pillage serait également fort à craindre ; les ruches traitées se défendraient mal.

Si les maladies du couvain et des abeilles sont un fléau, le pillage, dans certaines conditions, peut également en être un. Donc, attention ! Je ne veux pas dire par là que rien ne doit être tenté pour extirper le mal, au contraire ; mais je veux tout simplement avertir mes collègues et les engager à prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter toute fâcheuse aventure.

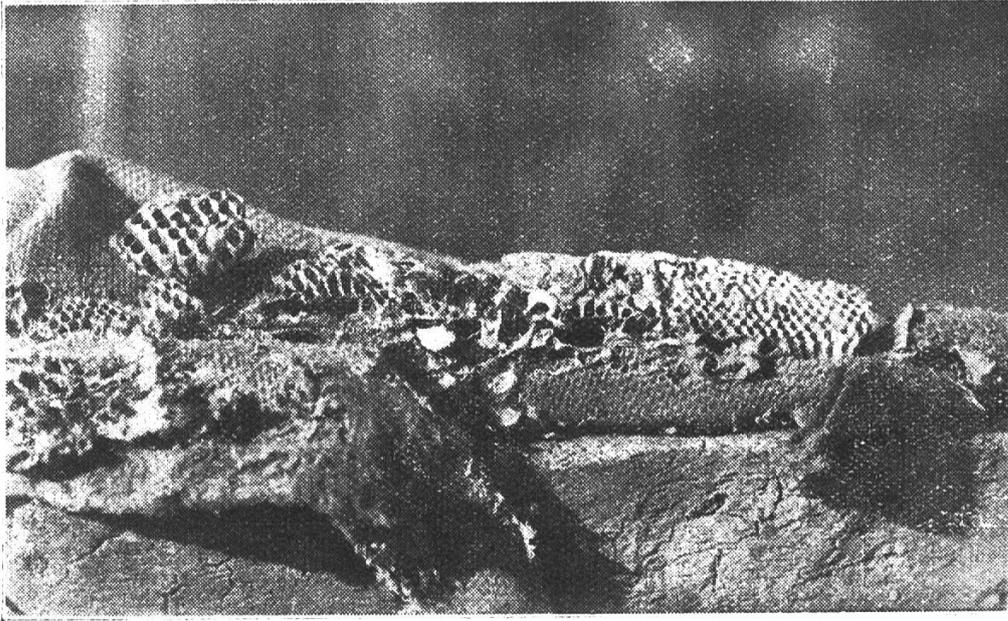
Marguerat.

LES GUÊPES

A la page 377 du *Bulletin* 1928, une question était posée au sujet des guêpes. Voici quelques renseignements, avec des clichés que j'ai pu prendre avec beaucoup de peine.

Les guêpes sont de plusieurs genres, et chacune a sa façon de construire son nid. Les unes sont terrières, d'autres suspendent leur habitation aux branches de sapin, d'autres dans quelque construction à l'abri des vents et de la pluie. Certains de ces nids peuvent atteindre des dimensions considérables. J'en ai trouvé un il y a une huitaine de jours et je regrette vivement de ne pas connaître l'entomologie. Mais j'ai pu conserver une partie du nid avec ses habitantes. Dans l'un des clichés, l'on peut voir encore du couvain ainsi que deux ou trois insectes complets. Au moment où j'ai détaché le nid, j'ai pu remarquer qu'elles n'étaient que fort peu agressives, j'en ai

eu quatre ou cinq sur les mains qui semblaient battre le rappel comme le font les abeilles devant le trou de vol. Ce nid se composait de cinq à six rayons placés horizontalement, l'un sur l'autre et d'une dimension de 15 à 18 centimètres. Les cellules sont construites comme celles des abeilles avec une inclinaison en dehors. Les cellules du centre sont très petites ; dans le bord par contre elles semblent plus



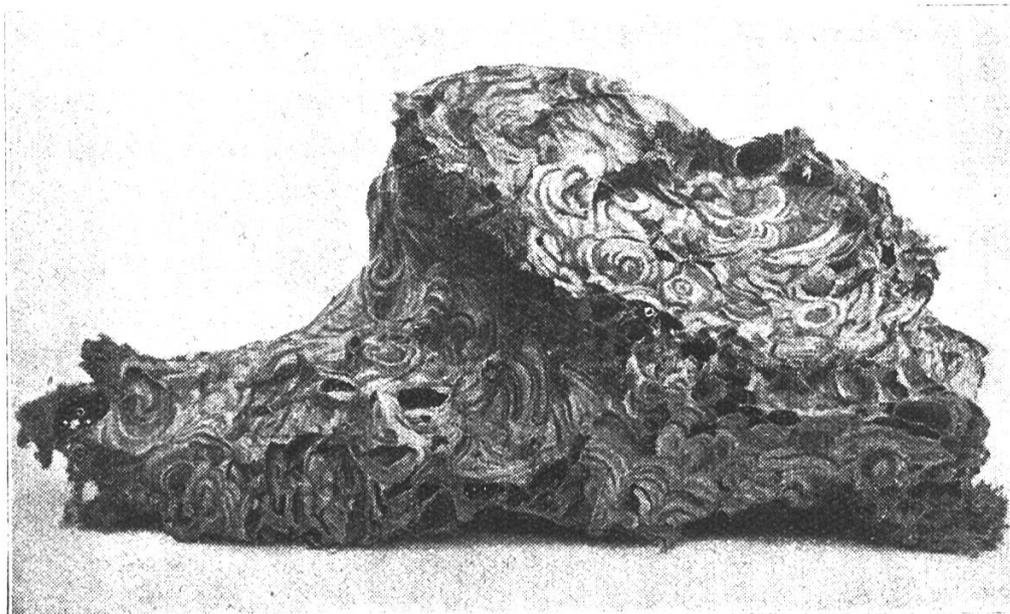
Nid de guêpes.

grandes que celles des mâles d'abeilles. Les pondeuses déposent l'œuf non pas au fond, mais contre une des parois, à un tiers de l'embouchure de la cellule. Chose curieuse, les larves ne restent pas dans leur cellule mais voyagent, semblant chercher leur nourriture. On trouve fréquemment plusieurs œufs dans la même cellule. Les rayons sont soutenus les uns sur les autres par des piliers d'une hauteur de 7 à 8 millimètres de hauteur, mais d'un diamètre d'une aiguille à coudre. Dans le nid que j'ai pu photographier, situé sur une ruche, les guêpes avaient vidé en partie le coussin de jute pour y établir les bases de leur nid et ces bases sont intéressantes par le tapissage des parois en même matière que le chapeau du nid, soit avec les débris détachés des sacs de jute. Parmi ces sacs il y avait une peau de lapin ayant subi la première préparation pour le chamoisage, elle fut sectionnée d'un bout à l'autre et elle doit avoir en outre servi à nourrir les larves.

Pour répondre plus directement à la question posée, je ne crois pas que nous puissions arriver à détruire tous ces nids. A ce moment (novembre), il y en a encore beaucoup et ils ont encore du

couvain. Les nids de frelons sont plus faciles à découvrir, vu leurs dimensions. J'en ai détruit un qui mesurait 80 cm. de diamètre sur 50 cm. de haut. Je n'ai pas de moyen nouveau à indiquer pour les détruire que ceux que l'on connaît déjà partout.

R. Heyraud.



Nid de guêpes.

VERMINE DE L'OBSCURITÉ

(par le Dr E. Elser, Liebefeld, Berne.)

Les points d'attraction d'un rucher sont indescriptibles ; on y trouve rassemblé tout ce qui croit pouvoir en profiter et à chaque printemps l'apiculteur a toute la peine possible pour se débarrasser en une certaine mesure de cette vermine.

On y surprend la vorace mésange en train de se réjouir d'une manière fort suspecte devant le trou de vol. Elles sont là trois, quatre, cinq qui disparaissent à votre barbe sans qu'il soit possible de les observer de plus près et on ne peut l'empêcher d'admettre qu'on a été trompé d'une manière ou d'une autre.

Ensuite que ne doit pas faire l'apiculteur pour se défendre des fourmis si gourmandes de miel ! S'il n'a pas placé ses ruches sur des socles évidés qu'il peut remplir de pétrole à volonté, la lutte contre cette hydre à neuf têtes, est presque inutile. Dans la prairie où est placé mon rucher, ces « chères » bestioles jouissent en masse de la vie ; presque chaque mètre carré présente une nouvelle colonie bien

située. Toutefois ma ruche double est en sûreté contre les fourmis, mais il y a quatorze jours je reçus un essaim que je logeais dans une ruche qui ne reposait pas comme à l'ordinaire sur des pieux et était suspendue à deux fils de fer dans un cadre spécial. Pour l'instant je ne parlerai pas de cet agencement anormal mais bien de ses relations avec les fourmis. Supposant à juste titre qu'il ne viendrait à l'idée d'aucune fourmi raisonnable de faire de la gymnastique sur un cadre haut de plus d'un mètre et de redescendre par un mince fil de fer pour chercher au hasard un orifice dans le corps de ruche, j'avais pour cette fois négligé toute mesure de précaution. Mais l'homme propose et... un beau jour en ouvrant la ruche je la trouve grouillante de fourmis dont je cherchais longtemps et en vain l'origine. Elles avaient leur nid caché dans l'herbe à deux mètres de la ruche et partaient de là à l'attaque. C'est ainsi que le combat se continue interminable pendant tout le printemps et pendant tout l'été et plus d'un apiculteur averti pourrait en raconter de jolies à ce sujet.

Ce qui m'a frappé cet été c'est la grande quantité de scarabées dorés (*carabus auratus*) qui avaient choisi comme place pour leurs ébats la prairie devant et en-dessous du rucher. J'ai déjà fait part de mes impressions sur ces loups déguisés en berger par rapport à mes abeilles dans le *Bulletin* de 1924, page 199. Cette racaille ne se gêne pas même en plein jour de procéder à ses rapines et à ses ébats amoureux. Soulève-t-on un plateau on les trouve inoffensifs, généralement à deux, dans un recoin quelconque et personne ne vous ferait croire à ce moment qu'en l'espace d'un quart d'heure ils viennent de tordre le cou à de nombreuses abeilles.

Comme cette vermine a choisi mon rucher comme centre de son activité, je me suis donné la peine de m'en débarrasser à nouveau et je collectionne ces scarabées vivants dans une capsule de Petri, récipient en verre, d'environ 30 centimètres de diamètre avec parois verticales d'environ 10 centimètres. Du moment que je me suis mis dans la tête de les élever il est tout naturel que je m'occupe de leur nourriture et c'est ainsi que tous les jours il y a « grand repas des fauves ». On n'a réellement aucune idée de la voracité de ces compagnons cuirassés ; j'eus bientôt établi qu'ils manifestaient une préférence spéciale pour les larves blanches et laiteuses des abeilles qui disparaissent en un clin d'œil. Les ouvrières mortes leur conviennent déjà moins mais on s'en contente encore si rien d'autre ne se présente ; meilleurs sont déjà les dodus bourdons et tout le repas rappelle ces dîners où le gras coule le long des bajoues. Il est tout à fait curieux d'observer comment ces scarabées se saisissent de leur proie

avec leurs mandibules acérées comme des couteaux et la dépècent ; en moins de rien tout est englouti y compris la peau et les poils.

Il en va de même avec les vers de terre, à la différence près qu'il y a toujours un combat intéressant entre l'agresseur et la victime jusqu'au moment où cette dernière a disparu de la surface de la terre. Pour le scarabée toute cette tragédie semble être besogne quotidienne si parfaitement remplit-il sa tâche. Place-t-on un ver dans l'arène qu'il semble trembler de tout son être ; il comprend de suite qu'il s'agit d'un combat à la vie à la mort avec un ennemi que hélas, il connaissait et haïssait déjà. Avec une hâte extraordinaire il cherche à fuir et ne s'aperçoit pas seulement qu'il rampe aux pieds d'un scarabée mais ce dernier ne fait aucun cas de lui et se détourne simplement, car il vient seulement de terminer la toilette de sa bouche encore gorgée du dernier bourdon gras. Le ver s'enroule de suite et cherche à fuir dans une autre direction jusqu'à ce qu'il se cogne à un autre ennemi. Alors son sort est décidé ! Les scarabées se précipitent à deux et à trois sur leur victime et se creusent une voie avec leurs mandibules dans les chairs de l'adversaire. En proie aux affres de la mort, le ver se tortille de toute sa force et parvient parfois encore à rejeter de côté ses ennemis, mais sa fin est chose décidée et après un quart d'heure, même plus tôt, on n'aperçoit plus rien, ni en long ni en large... et les brigands sommeillent au soleil.

Encore un mot sur les myriapodes (Scolopendres) et leur intelligence ; la chose doit être peu connue.

Je récoltais pour nourrir mes animaux carnassiers tout ce que je rencontrais sur mon chemin, araignées, escargots, mouches, moustiques, scolopendres, etc. J'espérais ainsi en débarrasser mon voisinage en peu de temps. Les escargots pourtant réussissaient à s'échapper avant d'être attaqués en grimpant sans peine le long des parois abruptes du récipient ; un scolopendre eut un sort plus tragique. Comme sorti d'une bouche à canon il cherchait à fuir mais au début tout effort semblait vain ; pourtant il ne paraissait pas abandonner tout espoir et apercevant son compagnon de misère, l'escargot, comme il réussissait à grimper la paroi de verre qui s'opposait à son propre salut, il ne fait qu'un bond sur son dos et se laisse tranquillement transporter au-devant de la liberté. Arrivé sur l'autre face de la capsule de Petri, il tire sa révérence et prend congé pour disparaître dans l'herbe en deux, trois bonds.

J'en était muet et n'aurais jamais attendu chose pareille de ce petit scolopendre si agile. En silence je le félicitais pour cette fuite improvisée et lui souhaitais toute bonne fortune future.

Maintenant toute ma ménagerie est dévorée malheureusement ; pour cela il a suffi d'un après-midi sans surveillance et l'ennemi toujours et partout au guet a eu l'occasion de mettre à exécution son projet ruminé depuis fort longtemps. Les scarabées se sont enfuis, laissant pour tout signe de reconnaissance leur carte de visite que je retrouvais plus tard sur les lieux du crime.

Le traducteur : *Dr E. R.*

DANS MON RUCHER

Réponse à la question du Bulletin de novembre 1928

J'aime les fourmis pour leur nettoyage de sol et plancher.
Je tolère les guêpes, ce sont les précurseurs de bonnes années.
Je déteste les gerces elles seules, tâchons de les exterminer.
Années de guêpes, années de vin. Années de vin, années de miel.
Vieux dicton qui se réalise toujours.

G. N.

ELEVAGE DE REINES

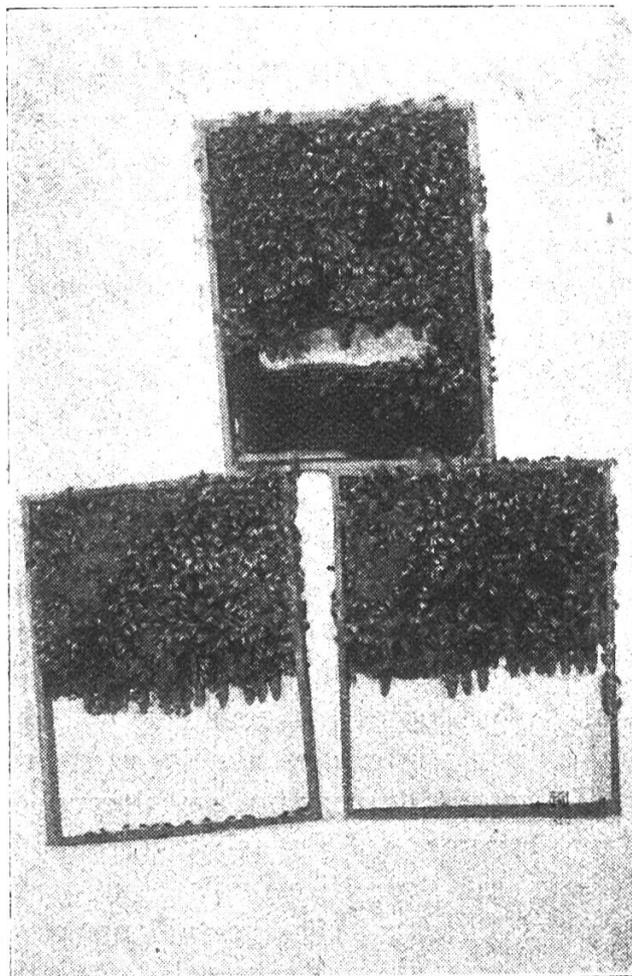
M. Thiébaud a posé quelques questions à ce sujet dans le N° 8 de notre *Bulletin*, qui m'ont beaucoup intéressé et je me fais un plaisir de lui faire savoir mes opinions.

En effet, pour lutter contre les maladies des abeilles, il est de toute nécessité que l'importation des abeilles et de reines soit strictement interdite. La manie de certains apiculteurs, qui croient trop souvent encore que ce qui vient du dehors est meilleur, est encore trop répandue. J'aimerais leur dire qu'ils n'ont pas assez d'amour pour notre beau pays. Pourquoi chercher ailleurs ce que nous avons chez nous, tout aussi bon. Oui, nos reines d'abeilles du pays peuvent lutter avec celles qui viennent de l'étranger. Notre race du pays vaut tout autant que les célèbres carnioliennes ou italiennes. En tous cas, pour ce qui concerne notre pays.

M. Thiébaud se demande, si nous avons assez d'éleveurs sérieux qui puissent fournir les reines dont nous avons besoin chaque année. Je lui dirai oui. Il n'a qu'à leur donner la confiance et la préférence. Y a-t-il un apiculteur qui peut dire que les éleveurs de l'étranger sont plus sérieux que les nôtres ?

Vous dites très bien M. Thiébaud, il ne suffit pas de fabriquer seulement des reines, non, la grande question est comment ces majestés sont-elles élevées ? C'est là un point de toute importance. Il faut

des éleveurs expérimentés, qui connaissent à fond ce travail et en plus connaissant la vie de l'abeille. Il y a un tas de mystères dans ce domaine, qui semble pour beaucoup n'avoir rien d'important, mais qui jouent un immense rôle dans la qualité de nos reines. C'est comme dans notre vie humaine il faut de l'amour et du sentiment. Et à côté de cela, il ne faut pas être trop égoïste pour nourrir les



Elevage artificiel de reines, bien réussi. Total : 35 cellules.

Rucher de G. HAARI, Château-d'Œx.

ruchettes. Ce n'est pas du sirop au sucre qu'il faut pour élever les reines, non, il faut de bon miel. Si nous devions élever nos enfants avec du « café gris », deviendraient-ils robustes, résistants ? C'est la même chose avec les reines, il nous faut des majestés élevées dans de très bonnes conditions et ainsi faisant, nous arrivons de nouveau à avoir des ruches, qui seront résistantes et qui pourront résister aux maladies.

Il ne faut pas regretter de mettre le prix pour une reine. Quand je vois des offres de reines pour fr. 6.— ou 7.—, je ne peux compren-

dre comment ces éleveurs peuvent faire pour les mettre à un prix si bas. Une reine élevée avec tous les soins sérieux ne peut être vendue à moins de fr. 10.—. Faites le calcul, miel, abeilles, ruchette, colonie, sacrifiées pour l'élevage, le temps et les annonces, etc., etc., et vous verrez qu'une reine qui n'est pas seulement « fabriquée » ne peut être vendue à moins. En mettant un prix correspondant aux frais et soins donnés, chaque éleveur consciencieux peut alors mettre les soins nécessaires et l'acheteur sera le premier récompensé.

Vous demandez, M. Thiébaud, si nous élevons assez de reines dans notre pays, pour répondre aux demandes. Avec une organisation saine, nous devons pouvoir fournir assez de reines. Mais il faut nous organiser. Pour cela, permettez-moi de faire une proposition. Il nous faut créer une centrale de reines. Tous les éleveurs s'inscriront auprès d'elle et chaque année, disons depuis le premier septembre, ils annonceront à la centrale chaque lundi, combien de reines il leur reste en réserve. Un apiculteur commande une reine chez son fournisseur à cette époque et reçoit alors la réponse qu'il n'en a plus ; il s'adressera alors directement à la centrale, laquelle pourra lui dire où s'adresser et ainsi il ne perdra pas trop de temps pour trouver ce qu'il lui faut. Jusqu'au mois d'août en général, les éleveurs ont encore assez de réserves. Le premier octobre chaque éleveur adressera un extrait de son élevage fait la saison passée en indiquant le nombre de reines élevées et le nombre vendu et encore le nombre qui lui manque ou qu'il a éventuellement de trop. La centrale fera, avec ces indications, un bilan et nous le fera connaître dans le *Bulletin*. Peut-être sera-t-il possible de nous indiquer en plus le nombre de reines importées. Nous pourrions ainsi nous rendre compte, combien il en faudra en moyenne élever de plus ou de moins pour satisfaire le plus près aux besoins de notre pays.

Ne pourrions-nous pas plutôt que d'en importer, envisager l'exportation de reines ? Il me semble que notre pays est assez beau et que nous avons des hommes à la tête de notre association apicole capables d'envisager cela. Nous aurions ainsi au lieu d'une dépense, une recette pour notre fortune nationale. Il sera intéressant de voir discuter cette idée par la voie de notre *Bulletin*.

G. Haari, éleveur à Château d'Oex.

ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OU PERSONNEL

(SUITE)

350. L'année suivante, voulant voir quelles étaient les possibilités de la méthode, je plaçai un second cadre avec cupules sitôt que les premières furent operculées, et ainsi de suite.

Par ce que je pus voir, la dernière série valait la première, quoique le même nombre de larves ne fût pas toujours accepté. Il arrivait que les abeilles acceptaient rarement moins de 9 larves sur 12 qui étaient présentées, et pour la première fois, souvent même elles étaient toutes acceptées.

Par contre, lorsque je leur fournissais des cupules sans interruption, elles n'en acceptaient que 5 ou 6. Mais dans la règle, la moyenne était de 8. Si bien que je vis que je ne gagnais rien à aller si vite.

351. Pour cette raison, je repris la méthode suivie l'an précédent. Et, voulant obtenir le maximum par cette méthode, je redonnai à chaque ruche un cadre avec cupules tous les deux jours: quoique elles ne fussent acceptées que d'une façon irrégulière, il y avait toujours quelques cellules de complétées par traverse.

352. De cette façon, dans une ruche dont la reine pondait dans le nid à couvain, j'avais des cellules royales dans toutes les phases de leur développement: depuis celles prêtes à éclore, jusqu'aux larves que les abeilles avaient à peine commencé à nourrir avec la gelée royale dont j'avais rempli la cupule. J'avais en outre des reines tenues dans des viviers (voir N° 448), dans diverses parties de la hausse.

353. Je crois cependant que l'on élève de meilleures reines en adoptant la première manière, Nos 351 à 353, car les cellules sont mieux approvisionnées de gelée royale, surtout quand on place du couvain découvert tous les 10 jours dans la hausse. Elles compensent par leurs qualités ce surplus de travail.

354. De plus, je ne mets jamais plus de 12 cupules sur chaque traverse, car quand on en donne un plus grand nombre, elles ne sont pas si bien nourries. Dans mes expériences, je donnais jusqu'à 24 cupules à la fois, mais je n'obtins pas des reines aussi bonnes qu'avec 12.

355. Pour montrer à quoi on peut arriver avec cette méthode, je dirai que, durant la grande récolte, je préparais des traverses de telles dimensions à pouvoir se placer dans un cadre de hausse quel-

conque, et portant chacune de 4 à 8 cupules avec larves, traverses placées dans des hausses où les abeilles travaillaient au-dessus du zinc perforé. Visitant la ruche 10 jours après, je trouvais des cellules royales prêtes à éclore, et aussi belle qu'on peut le désirer.

356. Je tiens à avertir le lecteur que si une reine venait à naître dans le même compartiment que les cellules, ces dernières seraient immédiatement détruites. Si, ensuite, les abeilles et cette reine étaient secouées sur l'entrée de la ruche, la reine de la ruche serait tuée par celle née dans la hausse.

357. Pour chasser les abeilles des rayons portant des cellules royales, ne secouez jamais ces rayons et ne leur faites pas subir de brusques mouvements, car les reines étant excessivement délicates, le moindre choc leur est néfaste leur vie durant. De plus, les cellules endommagées sont abandonnées et ne sont plus operculées.

358. La meilleure façon de procéder est celle-ci : s'il s'agit simplement de couper les cellules royales d'un rayon (ou d'un cadre), on peut les enlever sans se préoccuper des abeilles. Il est entendu que la ruche a été enfumée auparavant et que les abeilles sont tranquilles. A mesure qu'on les détache, on les pose près de l'entrée et les abeilles les quitteront pour rentrer dans la ruche ; ou bien on pourra les éloigner avec une plume ou une brindille quelconque.

359. S'il s'agit d'éloigner les abeilles d'un rayon, on peut l'appuyer à la paroi frontale de la ruche, et les chasser par la fumée. La proximité de l'entrée fait qu'une file d'abeilles se forme aussitôt, et qu'elles entrent, s'appelant les unes les autres. L'on peut procéder comme l'on voudra : l'important est de ne pas secouer le rayon.

360. Quand il s'agit de manipuler des cellules royales, il peut arriver que l'on doive travailler par un temps froid, parfois sous la pluie et parfois au moment où les cellules sont prêtes à éclore. Il vaut mieux, dans ce cas, enfermer le rayon dans la caisse de transport et s'en aller travailler dans une chambre chaude : 30 à 35 degrés.

361. Celui qui fait de l'élevage commercial a avantage à tenir la ruche d'élevage à l'abri, sous un toit. Un jour de mauvais temps peut compromettre une belle série de cellules royales, si on ne peut les utiliser au bon moment, ce qui porterait préjudice aux commandes, chose toujours désagréable, soit pour le client, soit pour l'éleveur.

362. L'éleveur industriel, dans le but d'obtenir promptement un grand nombre de cellules royales, pourrait adopter quelques modifications apportées à la méthode Doolittle. Elles ont surtout trait aux constructions de cellules. Dans le but d'avoir un plus grand nombre de cellules édifiées, procédez ainsi :

363. Choisissez une ruche très forte. Trouvez la reine et mettez-la, avec le rayon sur lequel elle se trouve, dans une ruche vide. Complétez cette ruche avec des rayons vides. Posez dessus une feuille de zinc perforée, puis là-dessus la hausse contenant le couvain. A la place du rayon enlevé, mettez un cadre porte-traverse, mais sans la traverse.

364. Avant de refermer la ruche, secouez les abeilles de 3 ou 4 rayons dans une caisse d'essaimage, N° 286, dans laquelle vous ferez commencer les cellules royales, 6 heures plus tard.

365. Le matin suivant, insérez une traverse de cellules commencées dans le cadre porte-traverse et remettez les abeilles de la caisse d'essaimage dans la ruche.

366. Peuplez de nouveau la caisse d'essaimage avec des abeilles prises dans le compartiment supérieur de votre ruche d'élevage, ou dans une autre forte ruche et donnez d'autres larves 6 heures après. Le matin suivant prélevez aussi ces cellules et insérez-les dans le même cadre porte-traverse de la ruche d'élevage. De ce cadre, cependant, vous enlèverez la traverse mise le jour avant, et vous la mettrez dans le compartiment supérieur d'une ruche à deux compartiments divisés par un zinc perforé.

367. Prenez note de chaque opération et de la date à laquelle elle a été effectuée. Faites de même pour les ruches dans lesquelles se trouvent des cellules royales. A mesure qu'elles sont operculées, on les utilise comme il sera dit plus loin.

368. En adoptant plusieurs caisses d'essaimage et quelques ruches avec le cadre porte-traverse le nombre des cellules édifiées peut devenir considérable.

(A suivre.)

SIMPLE CONSTATATION

Des goûts, des couleurs, voire même des idées, il n'en faut pas discuter, dit-on.

Cependant, c'est du choc des idées que doit jaillir la lumière !

En apiculture, il y a bien des divergences de vues. Les uns vous disent : Il faut prélever aux ruches tout ce qui est possible, même les provisions peuvent passer à l'extraction. D'autres, au contraire, vous mettent en garde et vous conseillent de laisser les cadres de souches comme provisions de la colonie pour le printemps.

On peut en conclure, me semble-t-il, qu'il y a en apiculture des gens qui gardent des abeilles parce qu'ils les aiment et qu'elles les

intéressent (dans ce cas, on peut dire qu'on a affaire à de vrais apiculteurs ou à des gens qui le deviendront). Mais il existe aussi des éleveurs qui spéculent simplement sur le travail des abeilles ; ils se croient tout de même apiculteurs ; à vrai dire, ce ne sont que des profiteurs ou des égoïstes.

Ils s'imaginent naïvement lorsqu'ils prélèvent le maximum possible de miel qu'ils vont réaliser un bénéfice appréciable ; mais cela ne sera qu'une illusion. C'est comme si notre femme nous mettait un verre d'eau sur la table en guise de dîner, disant : « J'ai réfléchi ; pour faire des économies, il faut se contenter de cela ». Nous aurions bientôt fait de mettre la table sens dessus-dessous, ou tout au moins de protester énergiquement ! Mais voilà les abeilles ne peuvent se regimber. Avec cette façon de procéder je crois que le cortège des maladies guette la ruche et tout-à-coup y fait son apparition. Où donc sont l'avantage et l'économie ?

Je ne veux pas dire par là que la maladie laissera certainement indemne le rucher d'un apiculteur qui aura suivi la ligne droite, c'est-à-dire qui ne se sera pas écarté des principes apicoles contenus dans maints volumes recommandés. Mais si la maladie visite ses ruches, il aura du moins la satisfaction d'avoir fait son possible pour la prévenir. En revanche, si la maladie apparaît chez un apiculteur qui a « profité » de ses abeilles, il lui sera un peu tard de s'arracher les cheveux et de se dire : « Si au moins je n'avais pas... ? »

En outre, il faut aussi tenir compte de cette question : Le miel provenant des cadres de souches est-il bon à mettre en vente ? Pour mon compte, je ne le crois pas et je dirai même carrément « non », car il est certain que le miel contiendra une grande quantité de sucre (dans le cas où on nourrit au sirop). Pour vous en convaincre, mettez quelque temps après le nourrissage des cadres vides, disons les derniers, pour compléter la ruche et faites une visite quelques jours après. Vous trouverez une partie de votre sirop emmagasinée dans vos cadres ; passez-les à l'extracteur et vous n'aurez plus de doute que votre sirop a été changé de grenier. Il est facile d'en saisir la raison ; en faisant de la place pour la ponte ou autre, les abeilles ne font que de déplacer les provisions. (Cela n'est pas nouveau mais il est bon de le rappeler.) Ou encore après la récolte, ces mêmes cadres remplis de sirop et miel sont vidés et le contenu mis en vente sous le nom de « miel naturel », alors que cela ne sera qu'un mélange de miel et sirop. Pour des gens qui n'ont pas l'occasion d'apprécier la différence qui existe entre du bon miel et un mélange de miel et sirop, cela passe encore, mais dès qu'un client a quelque connais-

sance, la question change un peu ! et la réputation du fournisseur est faite !

Et il me revient à la mémoire les recommandations de l'apiculteur auquel je m'étais adressé pour l'achat de ruches : « Je suis d'accord de vous céder des ruches, mais à condition que vous ne soyez pas un tyran pour vos abeilles et que vous deveniez un apiculteur digne de ce nom ». Et il me recommanda entre autres, de ne jamais prélever autre chose que ce qu'il y a dans le magasin de surplus (à moins qu'il n'y ait une année exceptionnelle). Il m'était plus facile de répondre affirmativement à sa première demande qu'à sa seconde : devenir un vrai apiculteur ? Dans la suite je me suis aperçu que c'est bien, bien difficile, en dépit même des années de pratique.

Chacun d'ailleurs a pu se rendre compte que toute colonie réclame bien des soins et parfois même des soins différents de l'une à l'autre. Le point « capital » c'est, me semble-t-il, d'avoir ses ruches prêtes au moment propice, c'est-à-dire pas avant la récolte, parce qu'il y a alors une consommation inutile de nourriture, et surtout pas après évidemment, à cause de l'infériorité du rapport. A point nommé on obtient le maximum de rendement. Ce point « capital » n'est pas assez compris par les apiculteurs qui portent la faute sur la colonie alors que celle-ci faisait son possible pour être prête par ses propres moyens. Il y a aussi une autre constatation que j'ai pu faire en mettant en pratique ce qu'un apiculteur avait écrit dans le *Bulletin*, à savoir que toujours le miel donné aux abeilles est celui qui rapporte le plus.

Au printemps de l'an passé, soit au début d'avril, j'avais remarqué que trois ruches étaient en retard sur les voisines ; je me décidai à les stimuler au miel dilué dans un peu d'eau chaude, et le résultat de l'opération a été concluant ; mes trois ruches se développèrent très bien et furent même les plus populeuses. Toujours est-il que lors du prélèvement des hausses, il a été extrait de ces ruches une récolte proportionnellement trois fois plus forte que celle des autres ruches.

Cette année, même constatation pour deux autres ruches ; même procédé (stimulation régulière et à petite dose, il en a été donné environ 4 kg. 200 par ruche). Le développement s'est fait très rapidement, et chose curieuse, la ponte n'avait pas cessé durant la série de mauvais temps dont nous avons été gratifiés en mai et juin ; bien plus, ces deux ruches ne se sont pas affaiblies pendant la même période. (Je suppose que ces abeilles étant plus robustes que celles nourries au sirop — contenant cependant 25 % et même plus de miel — supportaient mieux le froid qui les surprenait dans leurs sorties.)

Et malgré l'année qui n'a généralement pas été propice aux apiculteurs, ces deux ruches avaient une très belle récolte en miel de fleurs, environ deux fois et demi celle constatée aux autres ruches ! Donc en conclusion, ce petit sacrifice de 8 kg. 400 de miel a été largement mis à profit par nos diligentes abeilles. Peut-être aussi que dans les deux cas, d'autres facteurs ont été favorables à la récolte, je l'ignore. Des chiffres concernant la récolte faite aux ruches en question eussent été plus éloquents pour mieux marquer la différence, mais la prudence s'impose !

Ces simples constatations prouvent que de prélever le maximum de miel à ces ruches pour en tirer un profit pécuniaire n'est qu'illusion trompeuse ; et disons-le même, porte préjudice grave à la santé des abeilles.

Depuis quelque temps, les articles du *Bulletin* sur les maladies des abeilles, en particulier le noséma, laissent bien entendre que le sucre (mauvaise nourriture) doit en être la cause. Il est vrai que chacun travaille dans son rucher comme bon lui semble, mais lorsqu'il y a mortalité dans la ruche, jamais l'apiculteur ne se croit en faute, et pourtant je crois que les procédés employés en vue du rendement y sont pour quelque chose. Qu'en pensez-vous collègues mieux initiés que moi ?

Georges Schmid.

ECHOS DE PARTOUT

Sagesse.

Un apiculteur écrit dans l'*American Bee Journal* : Je donne aux enfants du miel au moment de l'extraction et quelques sous de temps en temps ; je répare leurs poupées, leurs frondes, leurs trotinettes et autres ballons. Je donne à leurs mères des bouquets et des graines de fleurs ; je prête à leurs pères mes outils et fais tout ce qui est possible pour être l'ami de chacun. L'apiculteur est, de tous les hommes, celui qui peut le moins se permettre d'avoir des ennemis.

Hâte-toi lentement.

La Chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle a renvoyé pour avis à MM. les directeurs des services agricoles et vétérinaires un vœu de la Fédération régionale des sociétés d'apiculture concernant la lutte contre les maladies des abeilles. Si toutes les chambres d'agriculture de France prennent une décision semblable, la loque et l'acariose ont encore de beaux jours en perspective.

Miel étranger.

Du miel de Californie, soi-disant miel d'oranger, arrive maintenant en Suisse par wagons complets ; il est offert au public à fr. 4.50 le kilo au détail.

D'autre, part, l'Institut national de recherches apicoles, inauguré il y a un an à Celle, Hanovre, a examiné, pendant la première année de son existence, 200 échantillons de miels étrangers. La moitié ont été reconnus normaux ; les autres avaient perdu une partie de leur valeur par suite de manipulations inopportunes. On sait, en effet, que les miels d'outre-mer doivent souvent subir un traitement spécial avant d'être livrés à la consommation, traitement ayant pour but de les débarrasser, autant que possible des impuretés qu'ils contiennent.

Le prix n'est donc pas la seule chose à considérer, et la différence existant entre le prix du miel étranger et celui de notre excellent miel suisse est si petite que le consommateur a tout intérêt à donner la préférence à ce dernier.

Un remède à essayer.

C'est M^{me} Elisabeth Grinnell, de la Californie, qui l'a trouvée par hasard. Il s'agit de l'extrait d'ipéca qui soulage immédiatement la douleur causée par les piqûres. Après avoir enlevé l'aiguillon, appliquer un peu de coton humecté de ce liquide. Si le coton tombe, répéter l'opération. C'est un remède à essayer sur les enfants de vos voisins, lorsqu'ils seront piqués par vos abeilles.

Il n'est pas mort par suite des piqûres.

Vers le milieu de septembre dernier, un jardinier italien nommé Biffanti, voulut prendre le miel d'une ruche. C'était la première fois qu'il s'essayait à une semblable opération ; aussi, bien qu'étant muni d'un voile et de gants, il fut bientôt obligé d'abandonner son travail, les abeilles s'acharnant sur lui. On appela un médecin qui demanda l'assistance de deux confrères ; ce qui n'empêcha pas le jardinier de mourir.

Comme bien l'on pense, les quotidiens italiens menèrent grand bruit autour de cette affaire. Une enquête fut ordonnée, afin d'établir les responsabilités éventuelles. L'un des trois médecins appelés au chevet de Biffanti déclara que celui-ci n'était pas mort par suite des piqûres, mais d'une myocardite. Un autre dit que le décès était dû à une congestion consécutive à une indigestion. Enfin, l'autopsie montra que le jardinier avait succombé à une hémorragie due à une néphrite chronique.

Les grands journaux n'ont pas donné la version définitive, laissant leurs lecteurs sous l'impression que des abeilles avaient bien causé la mort d'un homme.

Trois reines dans une colonie.

(Dr M. Meierhofer dans la S. B. Z.)

Au commencement de juin, je trouvai, sur un rayon de ma colonie N° 17, deux jeunes reines à côté de la vieille marquée en blanc. J'enlevai une des jeunes et je laissai l'autre après l'avoir marquée en jaune. Quel ne fut pas mon étonnement de retrouver en août la mère et la fille, vivant paisiblement côte à côte et en parfaite santé ! Le couvain, les provisions et le pollen étaient dans les meilleures conditions, et les abeilles aussi tranquilles que celles de n'importe quelle colonie.

J. Magnenat.

AU-DESSUS DU GLACIER

(SUITE ET FIN)

Après une nuit hantée par les plus beaux rêves, nous voici le lendemain, à la faveur de la fraîcheur matinale, sur la direction du retour, mais en n'oubliant pas à cette occasion les communes de la rive droite de la Borgne.

Un coup d'œil en passant à deux petits ruchers à Praz-Jean, sur les bords de la rivière, et de là excursion à St-Martin, où les apiculteurs sont passablement nombreux. M. J.-B. Vuignier, le président de la vaste commune, est l'âme de la sympathique corporation qui nous occupe. Il possède d'ailleurs le plus important et incontestablement le mieux tenu des ruchers de la contrée. Tout y est très propre et bien ordonné. Dans chaque colonie, deux cadres y sont régulièrement bâtis à neuf chaque année. Dans ces conditions vous pouvez comprendre sans peine l'admirable aspect intérieur de chaque ruche. M. Vuignier se déclare très satisfait du produit moyen annuel de ses chères protégées. On le conçoit aisément quand, après avoir admiré la tenue modèle du rucher, on a l'occasion de contempler l'immense tapis rouge des esparcettes, qui à côté de tant d'autres plantes mellifères, recouvrent les pentes s'étendant des bords de la Borgne jusqu'à la forêt formant ceinture à la limite inférieure des alpages.

M. Vuignier est assez complaisant pour nous servir de guide à travers les ruchers des diverses localités très disséminées de sa commune. En si agréable compagnie le temps passe très vite et notre besogne nous occupe jusqu'aux approches de la nuit.

Après le verre d'amitié et les adieux d'usage nous voici en route pour Mase, commune voisine en aval sur le même versant de la vallée. Un vallon, au fond duquel descend un torrent impétueux, les sépare d'une lieue environ.

Après le risque de passer cette nuit à la belle étoile et un frugal souper bien tardif, nous nous réveillons le lendemain matin à Mase.

Après le rucher de M. le desservant de la paroisse, qui laisse la meilleure impression, grâce au goût avec lequel il est dirigé, nous en voyons encore l'un ou l'autre formé chacun d'un nombre plutôt restreint de colonies, pour arriver enfin au plus important de l'endroit, apier tout particulièrement intéressant et conduit par un apiculteur qui voue son intelligence, son cœur et son temps à ses abeilles. Oui, M. P. Zermatten peut être considéré comme une vraie incarnation du dévouement apicole. Il ne se passe pas un matin dans l'année, déclaration que nous tenons de lui-même, sans qu'il voie son rucher. Il en est cependant distant, estimons-nous, de plus d'une cinquantaine de mètres. Est-ce que beaucoup, en de pareilles conditions, pourraient en dire autant ? Pour parvenir à un degré d'assiduité aussi accentué, il faut certainement posséder autre chose qu'un simple vernis de goût pour la cause qui nous est chère.

On est très frappé de rencontrer en ce rucher un équilibre parfait, et dans la force des colonies, et dans le contenu des hausses, et cela sans exception.

M. Z. a bien voulu nous confier la clef du mystère. Il ne nous en voudra pas, espérons-le, si nous la passons plus loin, car nous le connaissons désireux de rendre à ses collègues tous les services possibles.

M. Zermatten ne peut supporter — est-ce respect de la loi d'égalité — telle colonie arrogante voulant, par sa force exceptionnelle, passer tout par dessus les autres et parvenir à la fin de la miellée à posséder, telle une tour de Babel, tout un échafaudage de hausses, cruel défi jeté à une colonie voisine qui, pour cause d'une faiblesse printanière trop prononcée, quoique n'incombant souvent pas à la reine, est restée dans l'impossibilité absolue de se développer à temps voulu. Et c'est par le transfert méthodique et habilement mené, de couvain operculé des ruches fortes aux plus faibles, cela dans les belles journées de printemps, que cet apiculteur réalise ce merveilleux tour d'adresse.

Sans en discuter la valeur, nous présentons ce système au lecteur, avec notre modeste opinion qu'il doit être excellent à prévenir

un trop fort essaimage naturel et peut ainsi être avantageusement adopté par ceux qui travaillent à viser ce but.

Moins recommandable par contre, serait-il, pour l'apiculteur qui désire vivement des essaims pour augmenter un rucher en voie de formation, ou pour réparer des vides occasionnés par des causes quelconques.

Ajoutons que les trésors que M. Zermatten retire de son rucher seraient de nature à faire des jaloux, car les ressources mellifères sont ici sensiblement les mêmes qu'à St-Martin.

L'après-midi, ce brave et dévoué collègue pousse l'amabilité jusqu'à tenir absolument à nous accompagner jusqu'à Vernamiège, la commune suivante. Nous sommes très heureux d'accepter cette offre si franchement généreuse.

Par un temps radieux, nous atteignons ce nouveau village, gaiement accueillis à l'entrée par M. le curé qui se trouve précisément au milieu de ses abeilles, lesquelles manifestent un entrain admirable.

Deux essaims sont suspendus aux pruniers du jardin. Comme le propriétaire ne se montre guère pressé de les recueillir, nous nous permettons de lui signaler le danger d'évasion à les laisser trop longtemps exposés à la tentation de s'affranchir de toute captivité pour s'énivrer à la coupe de la pleine et complète liberté.

L'éminent apiculteur qui, grâce à des études sérieuses et suivies des mœurs de l'abeille, nous laisse l'heureuse impression d'être possesseur de très précieuses connaissances en cette science spéciale, nous adresse cette très intéressante déclaration :

« Il est relativement très faible le danger de fuites d'essaims une fois bien abrités contre le soleil ; et je préférerais même courir les risques d'une perte de ce genre, plutôt que de déranger le groupe avant l'approche de la soirée. Il est d'importance primordiale que la nouvelle colonie demeure, sans être dérangée, dans cette formation le temps voulu pendant lequel vieilles et jeunes abeilles qui vont commencer le commun ménage doivent se créer et se communiquer l'odeur spéciale qui leur sera propre, établir en quelque sorte un solide et durable esprit de famille et par là oublier l'ancien domicile, etc. »

Ces judicieuses suppositions nous paraissent d'autant plus fondées que nous avons été souvent frappés de l'obstination que les essaims apportent à se grouper en dehors des partitions s'ils sont introduits en ruche de suite. Pour ne pas les trop contrarier, nous les laissons volontiers ainsi jusqu'au soir. Au matin suivant d'ailleurs, après avoir emmagasiné dans la nuit une ration de bon sirop

proportionnée à leur force, ils ont régulièrement pris possession des rayons.

A vouloir les loger trop tôt et les forcer à occuper les cadres de suite, ne serait-ce peut-être pas là la cause de ces plus ou moins importants retours à la souche, dont se plaignent parfois certains apiculteurs ? Nous posons simplement la question sans prétention de la résoudre.

Nous quittons à regret cet apiculteur spécialement sympathique et communicatif, et achevons notre inspection auprès des autres ruchers locaux, après quoi, prenant congé de notre zélé guide, qui nous a tenu si agréable compagnie, nous achevons là pour cette fois notre intéressante tournée apicole.

Fr. Berthouzo.

CONGRÈS DE L'APIS-CLUB à Genève et à Berne.

(SUITE ET FIN.)

Jeudi 16 août 1928.

Départ de la gare de Berne à 8 h. 49, arrivée à Emmenmatt environ une heure après, puis une grimpe d'une petite demi-heure pour arriver au rucher de MM. Lehmann et Zürcher.

Ce rucher couvert, qui se présente sous la forme d'un chalet suisse, est une petite merveille avec ses 125 ruches.

C'est un bâtiment à deux étages, construit spécialement à cet effet.

La poutraison des parois de bois est extérieure, de manière à n'avoir à l'intérieur que des parois complètement planes contre lesquelles sont appuyées directement les ruches. Ces dernières sont formées par plus de 60 caisses doubles de Joh. Spöri, à Thoune, et du type Bürki-Jeker, dont la description est donnée dans la *Conduite du rucher* d'Edouard Bertrand ; par contre les cadres sont en plus grand nombre ; 15 dans le nid à couvain et 15 également dans chacune des deux hausses ; la surface des cadres a été également agrandie et portée à 200 x 400, soit 8 décimètres carrés, ou 16 décimètres par cadre. Les cadres des hausses sont des demi-cadres de 200 x 200.

M. Lehmann, qui est secrétaire général de l'Administration des postes et télégraphes à Berne, nous indique comment il a pu, avec

l'aide de son associé, M. Zürcher, mettre sur pied cet important rucher.

Pour donner une idée de la grandeur du bâtiment, indiquons que la plupart des congressistes trouvent aisément place dans la vaste salle du premier étage, entourée, sur deux rangs en hauteur, et à l'est et au midi, de petites armoires doubles dont chacune représente deux populations.

Dès la première impression, et revenant sur des idées préconçues, nous concluons que ce système de rucher, à bâtisses chaudes, devait présenter de grands avantages du point de vue de l'hivernage, et de la possibilité pour l'apiculteur de manipuler par tous les temps, et même le soir, car le rucher est entièrement éclairé à la lumière électrique ; mais nous nous disions : quelle complication, tout de même, lorsqu'on veut voir quelque chose dans le rayon qui se trouve le premier après le trou de vol. Il faut sortir les 14 rayons qui sont derrière lui, et alors gare aux piqûres, dans ce local fermé.

C'est là que M. Lehmann nous attendait.

Sans voile ni gants, il ouvre l'une des ruches les plus peuplées. Il commence par le nid à couvain, et après avoir enlevé la glace qui est à l'arrière il saisit avec une pince spéciale le premier des rayons. Quelques abeilles s'envolent, mais se hâtent vers les fenêtres, qui sont arrangées de telle façon que vers le bas une petite bande de verre en biseau conduit immédiatement l'abeille vers l'extérieur.

Mais la séance continue, et M. Lehmann sort l'un après l'autre les 30 cadres des hausses, car ils sont bons à être passés à l'extracteur électrique réversible, qui se trouve au rez-de-chaussée. Il les brosse tranquillement, les met dans une caisse spéciale, et pas un seul des assistants congressistes ne reçoit la moindre piqûre.

La cause est donc entendue : la manipulation de la ruche Bürki-Jeker n'est pas plus compliquée que celle d'une Dadant et l'emploi du rucher couvert présente de grands avantages pour l'apiculteur. Reste la question de la contagion en cas d'épidémie. Il semble que jusqu'à ce jour M. Lehmann y a échappé.

La principale miellée étant celle du sapin blanc, et la récolte moyenne étant quelquefois de 50 kilogrammes par ruche (jamais inférieure à 10 kilogrammes par population), il s'agit d'avoir de bonnes reines; aussi M. Lehmann les change-t-il tous les trois ans. Il a par conséquent besoin de 30 à 40 reines par an.

Ces reines sont formées dans une station de fécondation (qui est celle du Verein deutsch-schweitzer Bienen-Freunde), située à une demi-heure de marche d'une bonne grimpée, sur la pente d'une forêt

de sapins qui domine la rivière l'Emme, car nous sommes en plein Emmenthal (vallée de l'Emme).

C'est M. Justrich, de Saint-Gall, le successeur en Suisse de Ulrich Kramer dans les questions de sélection et d'élevage de reines pures (Rassenzucht), qui donne les explications nécessaires.

Une seule population, tout particulièrement sélectionnée, logée dans une confortable ruche établie de façon à résister aux hivers rigoureux de cette station qui se trouve à 1000 mètres d'altitude, fournit les bourdons aux reines à féconder.

Ces dernières sont disposées aux alentours, dans une cinquantaine de ruchettes, dites boîtes suisses (Schweitzerkasten) et en général du genre de Joh. Spori.

Ces nucléi sont installés sur trois petits rayons. Le rayon central est fixe et fait partie du couvercle de la ruchette. Quant aux deux autres, ils peuvent s'écarter du premier, grâce à une charnière, ce qui facilite les visites et permet aisément de rechercher la reine. Toutes ces dernières sont marquées en jaune, mais cette opération se fait au rucher même et non à la station de fécondation.

Encore une bonne heure de marche et nous arrivons vers 13 h. 30 à Moosegg, où nous attend un excellent et copieux déjeuner, qui nous est offert par la Section de Berne-Mittelland.

Plusieurs discours et communications agrémentent le menu.

Tout d'abord la communication de M. le conseiller d'Etat J. Frei (de Binningen, Bâle), sur le *Système de comptabilité modèle* qui est mis à la disposition des apiculteurs suisses, par le Verein, et qui existe également en français pour ceux de la Suisse romande. C'est un véritable livre de compte tout imprimé, dont l'apiculteur n'a qu'à remplir les blancs et qui lui permet de voir si son rucher rend, en un mot s'il gagne de l'argent ou s'il en perd.

Puis la communication du Dr Leuenberger, de Berne, sur la *lutte en Suisse contre les maladies des abeilles*.

Le Dr Leuenberger rappelle qu'il y a précisément vingt ans qu'il a entrepris la campagne, qui a réussi au-delà de toute espérance *et sans aucun secours de l'Etat*, en fondant une caisse d'assurance contre les maladies contagieuses des abeilles.

Chaque apiculteur, même s'il ne fait pas partie de l'Association, moyennant 25 centimes par an peut assurer une ruche, ou plusieurs s'il en possède un plus grand nombre.

Si cette ruche meurt de maladie, ou si pour éviter la propagation du fléau, l'Association est amenée à juger qu'il y a lieu de la détruire, on rembourse à l'apiculteur une somme en espèces qui peut aller

jusqu'à 50 francs suisses (250 francs français). Aussi à l'heure actuelle, 191,429 ruches étaient assurées en 1927, et la proportion de ruches malades est descendue de 14 pour mille à 20 pour mille seulement.

Le Verein deutsch-schweitzer Bienen-Freunde, qui en 1918 craignait fort d'en être de sa poche pour la forte somme, réalise maintenant des bénéfices appréciables, car le nombre des assurés augmente chaque année, tandis que les cas de maladie vont en diminuant.

Mais l'heure avance, et il faut songer à se séparer : Le capitaine Morgan remercie au nom de l'Apis-Club, en nous donnant rendez-vous pour l'an prochain. MM. Giraud et Baldensperger remercient au nom de la France, pour l'accueil si cordial et l'enseignement éclairé que nous avons reçus de chacun, et M. le chanoine Delaigues termine sur une péroraison poétique pleine d'humour.

Encore 1 heure et demie de marche pour redescendre à Emmenmatt, où nous trouvons un train qui nous ramène à Berne à 19 h. 30.

Ce n'est pas avec ce rapide compte-rendu que tout peut être dit sur la réunion en Suisse de l'Apis-Club. Bien des questions d'un intérêt général examinées en séance mériteraient d'être reprises dans les colonnes de l'Apiculteur, et nous nous y efforcerons de notre mieux.

Paris, le 25 août 1928.

QUESTIONS

1° En répandant du chlorate de soude pour détruire le gazon devant les ruches, ferait-on du tort aux abeilles ?

2° M. Dadant, dans son livre *L'abeille et la ruche*, préconise pour la pâtisserie au miel une levure spéciale (la perlasse) ; pourriez-vous m'indiquer ce que c'est et où on pourrait s'en procurer ?

Réponses par le *Bulletin*, s. v. p.

Charles Gonin-Gonin.
Essertines s. Yverdon.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture de Lausanne.

Tous ses membres et amis sont convoqués en assemblée ordinaire le 27 janvier 1929, à 14 $\frac{1}{4}$ heures (2 $\frac{1}{4}$ h. ap. m.), à l'Ecole normale, Place de l'Ours, à Lausanne.

M. Elie Péclard y traitera un sujet attrayant et réconfortant : « L'Apiculture pratique ».

Ordre du jour : Rapport du président, -du caissier. Admissions, démissions. Délégués. Propositions individuelles. Conférence de M. Péclard. Tombola gratuite pour sociétaires présents.

L'assemblée s'ouvrira à l'heure exacte.

Il ne sera pas envoyé d'avis personnel. Retenez la date.

* * *

Section Grandson et Pied-du-Jura.

Les membres de cette section se rencontreront en assemblée ordinaire le 3^{me} dimanche de janvier, soit le 20 janvier à 14 heures dans leur local à Grandson. Ils entendront outre l'ordre du jour habituel, les comptes de l'assemblée de la « Romande » à Yverdon. Done, avis aux intéressés.

Le Comité.

* * *

Section Jura-Nord.

Assemblée générale ordinaire à Delémont, Hôtel Terminus, le dimanche 27 janvier 1929, à 13 ½ heures.

Tractandum : 1^o Dernier protocole. 2^o Passer les comptes 1928. 3^o Organiser la suite des prélèvements d'échantillons d'abeilles pour le Liebefeld. 4^o Causerie sur l'exposition apicole à Porrentruy. 5^o Une année de travail au rucher 6^o Divers et imprévu.

Le comité compte sur une bonne participation. Les sociétaires profiteront d'y conduire leurs collègues non-sociétaires où ils pourront profiter de les faire recevoir membres.

Le Comité.

P.-S. — Plusieurs certificats de santé ne sont pas rentrés ; avis aux surveillants de la loque !

* * *

Côte Neuchâteloise.

Assemblée générale statutaire le dimanche 20 janvier, à 14 h. ½, au Cercle libéral, 1^{er} étage, à Neuchâtel.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal. 2. Rapports du comité, du caissier, du gérant du rucher, des vérificateurs des comptes. 3. Nominations : du président, du caissier, de trois membres du comité sortant et rééligibles, et remplacement de M. Gougler, décédé ; des vérificateurs de comptes pour 1930. 4. Rapport sur l'état sanitaire des ruchers. 5. Assemblées, conférences et travaux de 1929. 6. Divers.

Le comité insiste très vivement pour que tous les membres se fassent un devoir d'assister à cette importante assemblée.

Le Comité.

* * *

Société Cantonale Neuchâteloise.

Caisse d'entre-aide du noséma.

Nous rappelons que les versements pour l'assurance noséma doivent être faits le 31 janvier au plus tard, soit fr. 0.20 par ruche au Compte de Chèques postaux IV 55 Société cantonale d'apiculture.

Les carnets à souche doivent être retournés au soussigné pour contrôle

Les cotisations des sections à la Cantonale doivent être versées au même compte de chèques postaux IV 55 avant le 31 janvier prochain, soit fr. 0.30 par membre.

Le caissier : *J. Jéquier-Barbezat,*
Evole 31, Neuchâtel.

NOUVELLES DES RUCHERS

Tricoire frères, Foix (Ariège). — Comme nouvelle de rucher et aussi comme résultats de l'année 1928, nous devons vous dire qu'ici cette année n'ajoute rien à ses quatre dernières. L'hivernage avait très bien réussi à tous les points de vue : au 20 avril, les colonies, en général, étaient fameuses comme développement, santé, exubérance. Toutes les cellules des nids étaient pleines de couvain comme nous n'en avons jamais vu jusqu'alors à cette époque. Mais à partir de cette date ce fut la dégringolade en avalanche, par suite de la basse température, non seulement du jour, mais de chaque nuit. Aux premiers jours de mai la température descendit à trois ou quatre reprises différentes à 7° au-dessous de 0. Les vignes en furent brûlées. La miellée d'acacia, d'ordinaire si abondante, n'eut pas lieu et les rares fleurs rescapées ne donnèrent rien. Pendant tout le mois de mai, les abeilles incitées à sortir, entre deux ondées froides, les belles populations d'avril fondirent à vue d'œil. Non point de faim, mais paralysées dehors par le froid. Il n'y eut tout de même qu'une colonie qui fut plus touchée que les autres par suite d'une trop grande perte d'abeilles de ce fait. Pour terminer la mauvaise série printanière il faut y ajouter les trois gelées à 4° des premiers jours de juin. Les abeilles n'ont eu de bon temps que la seconde moitié de juin et les 20 premiers jours de juillet. A ce moment les colonies étaient aussi belles qu'en avril, tout en ayant récolté d'abondantes provisions d'hiver. Il y eut même sur un nombre assez réduit, un peu de surplus à prélever. Juste assez de miel pour pouvoir soigner une grippe pressée. Enfin, le soleil se mit de la partie avec autant d'ardeur qu'il avait été d'autant plus contenu le printemps pendant deux mois consécutifs. Le ciel fut d'un bleu aussi vif que cette encre ! Il était tellement bleu qu'il en devenait sinistre ! Chaque jour de 9 à 17 heures, le thermomètre montait à + 50° et un grand nombre de fois à + 56°. Aussi fleurs du bois, bruyères, sarrasins, tout fut anéanti, brûlé. On fut obligé de nourrir le bétail des fermes avec du foin destiné à l'hivernage pendant près de trois mois !

Avec de telles variations de température, de climat, il est impossible de continuer à faire de l'apiculture ! Et cependant... malgré tout... nous en ferons encore..., l'abeille ayant tant de charme !...

* * *

A. Gaffner, Dombresson, le 16 décembre 1928. — Ce ne serait pas beau de se servir du *Bulletin* pour donner des nouvelles de son rucher que durant les bonnes années ; il faut aussi raconter comment on a eu du mal de s'en sortir pour trouver assez de sucre pour faire les provisions d'hiver à ses chères petites amies qui ont encore été plus malheureuses que nous, du fait qu'à la saison de mai - juin, ce fut le froid qui présidait à la place de ce beau soleil et cet air bienfaisant pour toute vie. Ensuite, juillet-août qui ont été gratifiés de ces belles journées ensoleillées, où il faisait si bon vivre, mais pas trace de miel, la balance restait insensible.

Pour nous, apiculteurs du Val-de-Ruz (coin de pays où jamais le miel n'a manqué), ce fut un temps auquel, l'on n'a pas pu réaliser les raisons pour lesquelles nos belles forêts restaient stériles, tandis que dans d'autres coins de pays, si peu éloignés de nous, l'on entendait dire que la balance marquait des augmentations notables.

Eh ! bien oui ! j'ose le dire, voilà trente ans que je fais l'élevage des abeilles, mais jamais je ne me suis trouvé sans un rayon de

miel ou section, et pour le miel coulé avec une moyenne de 750 grammes $\frac{3}{4}$ kg. (sans blague).

Malgré ce bouclement de compte déficitaire, j'aime encore penser aux beaux moments passés, où je ramassais de beaux essaims, à la réussite d'essaims artificiels et à l'élevage de quelques reines, qui sont aujourd'hui l'âme de belles colonies.

Cette année, les colonies ont été fortes de tout temps, et si la récolte a fait défaut, pensons que ces bonnes chaleurs ont contribué à soulager des créatures qui souffraient d'un mal quelconque.

Comme conclusion : soyons contents malgré tout, l'avenir nous réserve encore des moments qui ressembleront à ceux déjà passés, où l'on soulèvera de beaux capots ou des hausses pleines de ces rayons dorés.

Mais voici qu'en parlant d'avenir, de hausses pleines, je suis obligé de réfléchir s'il faut vraiment s'en réjouir !

Voici ce qui m'arrête dans mon élan d'allégresse.

Dans quelques années, plusieurs d'entre-nous auront-ils encore la force nécessaire pour soulever une hausse et la porter à la maison ?

Quoi ! m'arrêter à un petit détail comme celui-là ! Mais non ! nous saurons déjà bien nous débrouiller, soit en faisant appel à un débutant qui ne demandera pas mieux.

Partager une bonne bouteille et écouter les histoires de la vie apicole de son vieil ami, tout en s'épongeant la sueur provenant d'avoir plusieurs hausses archi-pleines.

Vous êtes d'accord qu'en pensant à ces belles choses, il reste encore des heures heureuses à vivre pour tous les âges.

A vous tous, chers amis apiculteurs, veuillez recevoir, ainsi que vos familles, une bonne santé pour la nouvelle année 1929.

BIBLIOTHÈQUE

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Arthur Warnery, à Etoy (Vaud), nous a fait don pour la Bibliothèque de notre société romande d'une belle série d'ouvrages. Ce don est fait en souvenir de feu M. Auguste Warnery dont l'activité au début de la Société romande est connue de tous ceux qui ont lu la *Revue internationale* et se souviennent de cette époque qu'on pourrait presque appeler héroïque.

M. Arthur Warnery a lui-même donné beaucoup de son temps et de son développement à notre association et c'est pour nous une raison de plus de lui exprimer ici, au nom de toute la Société romande, nos plus chaleureux remerciements.

Voici quelques-uns des ouvrages dont nous avons pris possession avec le plus grand plaisir (nous ne pouvons les citer tous, faute de place. Ils seront indiqués lors d'une nouvelle édition du catalogue.)

Bulletin, *Revue internationale*, collection complète dès la première année, soit 1879. Apiculture nouvelle 1906 à 1914. Root, A. B. C. de l'apiculture. Langstrot, Demogeot. de Layens. Hommell. Bertrand. de Ribeaucourt. Philipps. Kramer. Baron de Dietrich, etc.

En outre, M. Warnery y a ajouté une série de livres sur l'agriculture, l'arboriculture, l'horticulture : Thierry, les vaches laitières. Gonin, alimentation rationnelle. Des manuels vétérinaires, d'autres sur la culture du poirier, de la pensée, du fraisier, groseiller, etc., d'autres encore sur l'aviculture.

Grâce à cette belle collection, notre bibliothèque sera toujours plus à même de rendre les meilleurs services.

Schumacher.

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de Noël de « La Patrie Suisse ».

La Patrie Suisse vient de publier un charmant numéro de Noël. Il nous apporte toute une série de reproductions d'œuvres d'art, inspirées par la fête chrétienne par excellence : *La Vierge et l'Enfant*, *La Vierge, l'Enfant Jésus et St-Jean*, de Botticelli ; une *Sainte Famille*, de Murillo ; *La Naissance du Christ*, d'un volet d'autel d'Appenzell ; *l'Adoration des Rois Mages*, d'un autel Renaissance ; *La Naissance du Christ*, d'un volet d'autel du XV^{me} siècle, des scènes de Noël à la frontière, en 1914 ; un marché de sapins de Noël ; puis des portraits d'actualité : les portraits des nouveaux présidents des Chambres fédérales, MM. Walther (National) et Wettstein (Etats), M. William Rappard, Hermann Sahli, le bénéficiaire du prix Marcel Benoist, des scènes d'hiver, une bonne reproduction du *Savetier* de Rodolphe Töpfer et d'une gravure colorisée de Labhardt, montrant *la Jonction et le Vieux-Genève*. Il donne la musique d'un vieux Noël de France, des séracs des glaciers du Rhène, des rochers abrupts près de Trient, le nouveau pont sur le canal de l'Aar, à Brügg, une superbe vue du Saentis, d'amusants dessins fantaisistes dus à des enfants, des meubles en bois sculptés dus à un coiffeur de campagne. La séance plénière de la Conférence de statistique économique à Genève, de belles vues alpestres illustrant la « Grande Peur dans la Montagne », de Ramuz. C'est tout à la fois varié, artistique, intéressant et familial. R. A.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Nous rappelons qu'on peut se procurer les ouvrages suivants en versant la somme indiquée au compte de chèques II. 1480.

Le système Dadant, 3 fr. 50. — *L'abeille et la ruche*, de Langstroth et Dadant, 6 fr. (cartonné). — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 fr. — Ed. Alphandery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le mystère de l'abeille*, 2 fr. 70. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *L'abeille, sa vie, ses mœurs*, 2 fr. — *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — Gille-Croix, *Elevage des reines*, 3 fr. — Marguerat, *La mère abeille, élevage et introduction*, 50 cent. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier, 50 cent. — Perret-Maisonnette, *Apiculture intensive et élevage des reines*, 6 fr. — Dr. Leuenberger, *Die Biene*, 3 fr. 20. — *Rassenzucht der Schwizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte des chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

En outre, nous vendons au prix de 3 fr. diverses années du *Bulletin*. Prix réduit pour plusieurs années à la fois. Schumacher.

MIEL

de fleurs et deuxième récolte, à vendre.

Adolphe Burgerey — Alle
(Jura Bernois)

PETITES ANNONCES

On offre à vendre **miel de sapin** du Jura. Récolte 1928. — S'adr. à F. SCHÄER, Corcelles-Cremines.

Sucre de Fruits „D“

pour abeilles

Hostettler & C°, Berne

Plaques mellifères brevetées de Landert av. véritable miel
d'abeilles et sels nutritifs

Brevet suisse
50,782

aliment pour abeilles le plus simple et le plus sain.

Méfiez-vous des contrefaçons.

Brevet suisse
50,782

Seul fabricant pour toute la Suisse :

Hans Hotz, succ. de LANDERT-EGLOFF, ALTSTÄTTEN
(S-Gall)

Téléphone 155. — Compte de chèques postaux IX 4880.

avec et sans cadres, toutes les dimensions et formes sur commande.

Dépôts : A. Mottaz, Rue St-Laurent, 19, Lausanne. — Müller-Michel, St-Aubin (Neuchâtel). — Maison Avi-Apicole, Fernand Mazuy, Rue de Lausanne, 6, Genève.
— Bezançon & Vauthey, Echallens.

ETABLISSEMENT D'APICULTURE

Eug. RITHNER, apic. const., CHILLI, **Monthey, Val.**
Téléphone N° 54

Maison ne s'occupant que de l'apiculture,

*Installation mécanique pour la fabrication soignée
de tous les articles en bois.*

Ruches montées et non montées, ruchettes en 3 grandeurs. Cousins-nourr. perfectionnés. Ruches pépinières à 4 et à 2 compartiments. Cérificateurs. Armoire à cadres. Planches avec chasse-abeilles.

Grande fabrication de cadres en tous genres, très soignés et sans aucun nœud, D. B., D. T. et Layens non montés, 1er choix, fr. 18.—; en tilleul fr. 19.— le cent. Cadres Burki pour corps, le cent fr. 13.—. Pour hausse fr. 1.— en moins, 2me choix D. B. et D. T. corps, fr. 14.—. Peinture à l'huile et carbonil. Avenarins pour ruches.

Livraison de tous les accessoires pour le montage des ruches.

Matériel et outillage complet, extracteur, maturateur, cuve à désoperculer, récipients à miel, étiquettes (etc., etc.).

Prix modérés. Echange de vieux rayons sains et cire épurée contre matériel ou cire gaufrée.

Si vous ne l'avez pas ou si vous l'avez égaré, demandez mon catalogue illustré N° 5.